

École numérique : stop à la fuite en avant !

Pétition au Grand Conseil vaudois

Le projet d'éducation numérique, actuellement déployé dans les écoles vaudoises, est présenté comme une éducation au numérique et par le numérique¹. Après une phase pilote initiée en 2018, il est en passe d'être généralisé selon un calendrier différent selon les cycles. En effet, actuellement, plus de 20'000 élèves utiliseraient les écrans comme outil pédagogique². Cette politique de transformation numérique du système éducatif est financée par une enveloppe de 30 millions de francs allouée par le Grand Conseil en 2019 (pour les périodes 2020 à 2022). À ce jour, les intentions, au-delà de la fourniture de matériel, ne sont pas clairement définies.

Or, s'il paraît légitime d'éduquer les jeunes au numérique (en les sensibilisant aux possibilités et aux dangers de celui-ci en les dotant d'outils critiques, théoriques et pratiques), l'apprentissage par le numérique (via un ordinateur ou une tablette par exemple) suscite de nombreuses inquiétudes. **Quelle est la plus-value pédagogique de l'enseignement par le numérique dans ce cadre**, sachant que des études montrent que l'utilisation du numérique en classe semble liée à une chute des performances scolaires³ ? Et qu'on ne cesse d'ajouter des missions à l'école sans définir des priorités claires.

Par ailleurs, une exposition fréquente et prolongée aux écrans est associée à **des risques sanitaires et psychosociaux chez les jeunes**⁴ (dépendance, altération des relations entre les individus...). **D'autre part, l'impact de ces nouvelles technologies sur l'environnement est désastreux**⁵. Finalement, la dépendance de l'école aux géants des nouvelles technologies est problématique (souveraineté, protection des données...).

Au vu de ces écueils, il nous paraît déraisonnable de poursuivre cette fuite en avant dans le numérique. **La présente pétition exige un moratoire, soit un gel de la généralisation du projet.** Dans l'intervalle, nous exigeons un processus d'évaluation indépendant et démocratique mené par des enseignant·e·s ainsi que par d'autres expert·e·s (pédiatres, logopédistes, psychologues, éducateur·rices, psychomotricien·nes, expert·es en environnement, éthicien·nes...) et basé sur les expériences du terrain ainsi que sur la littérature scientifique.

Ce processus d'évaluation prendra notamment en compte :

- les avantages et inconvénients pédagogiques du numérique sur les apprentissages
- l'impact sur la santé des élèves et leur sociabilité
- l'impact environnemental
- l'indépendance par rapport aux géants du numérique
- la sécurité des utilisateur·rices

Si les bénéfices pédagogiques devaient s'avérer inférieurs aux coûts et aux risques sociaux, sanitaires et environnementaux, nous exigerions l'abandon du projet Éducation numérique tel qu'il est envisagé.

suite et signatures au verso

¹ Ce projet est piloté par le centre LEARN de l'EPFL sur mandat du DFJC. Plus d'informations sous :

https://learn.gedinfo.com/fr/www_learn/edunum/

² <https://www.rts.ch/info/regions/vaud/12832309-la-generalisation-de-leducation-numerique-est-lancee-dans-le-canton-de-vaud.html>

³ Voir notamment le rapport de l'OCDE, Connectés pour apprendre, disponible sous :

<https://www.oecd.org/fr/education/scolaire/Connectes-pour-apprendre-les-eleves-et-les-nouvelles-technologies-principaux-resultats.pdf>

⁴ Voir par exemple : Desmurget, M. (2019). La fabrique du crétin digital. Les dangers des écrans pour nos enfants. Seuil.

⁵ Sur l'impact environnemental du numérique, se référer au rapport : The Shift Project (2018). Lean ICT. Pour une sobriété numérique.

Premiers signataires

Valérie d'Acremont, médecin spécialiste en santé numérique et globale, prof. UNIL – Daniela Cerqui, anthropologue, enseignante UNIL – Sophie Conne, enseignante spécialisée, vice-présidente SPV – Anne-Sophie Corbaz, logopédiste ARLD-SUD – Mouna Cuhe, enseignante au gymnase, membre du SSP – Daniel Curnier, docteur en sciences de l'environnement – Solweig Dénéreaz, enseignante primaire, membre du SSP – Camille Dupertuis, enseignante généraliste, vice-présidente SPV – Gregory Durand, président SPV – Nadège Evans, enseignante en école professionnelle, membre du SSP – Xénia Gutknecht, logopédiste ARLD-SUD – Françoise Emmanuelle Nicolet, enseignante au gymnase, présidente de l'AVMG-SUD – José Daniel Pernas, enseignant professionnel, président du SVMEP-SUD – Gilles Pierrehumbert, enseignant secondaire I, président de la SVMS-SUD – Nicolas Rossi, enseignant au gymnase, REPE – Mohina Vaswani, Psychomotricité Suisse-SUD

N°	Nom, prénom	Profession	Commune
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

À renvoyer, jusqu'au 30 novembre 2022, à Collectif "Stop à la fuite en Avant", c/o SSP, Av. Louis-Ruchonnet 45, Case postale 1324, 1003 Lausanne.

Pétition téléchargeable sur : www.svms.ch

Ou signer la pétition jusqu'au 30 novembre 2022 sur :

https://www.petitionenligne.ch/ecole_numerique_stop_a_la_fuite_en_avant

Pétition soutenue par

- Réseau vaudois des enseignant·e·s pour l'environnement (REPE)
- Société pédagogique vaudoise (SPV)
- SUD-Éducation
- Syndicat des services publics – Vaud (SSP) Groupe enseignement